



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 28 avril 2021

"Réforme" des concours et de la formation des enseignant-e-s et des CPE

Devenir enseignant-e = un vrai parcours du combattant

Rejetons une "réforme" qui précarise encore davantage les étudiant-es et pénalise les titulaires !

À travers leurs "réformes", M. Blanquer et Mme Vidal prétendent « renforcer l'attractivité du métier d'enseignant » et rendre la formation « plus efficace ». En réalité, cette « réforme » vise à faire des économies sur le dos des étudiant-es en les utilisant comme moyens d'enseignement et en déniaient leur droit à une véritable formation universitaire et professionnelle, avant de se retrouver seul-es face aux élèves. Elle les appauvrira et augmentera leur charge de travail pendant l'année de M2 alors que celle-ci, déjà très lourde aujourd'hui, mériterait d'être allégée.

Une année de M2 en enfer !

Situation actuelle

Concours à bac+4

Année de M2 :

Statut de fonctionnaire

stagiaire rémunéré 1500€/ mois, effectuant :

- 1 stage en responsabilité à mi-temps en établissement ;

- 1 formation universitaire validant le M2

En vue de la titularisation.

Réforme

Concours à bac+5

Année de M2 :

Statut d'étudiant-e effectuant :

- soit 1 stage en responsabilité à tiers-temps en tant que

contractuel-le rémunéré-e 722 € net/mois ,

- soit 1 stage d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines ;

- 1 formation universitaire validant le M2

- la préparation du concours

En vue de devenir fonctionnaire stagiaire...

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Que deviendront celles et ceux qui valideront le M2 sans être admis-e-s au concours ? Un stock d'enseignant-e-s précaires sans vrai statut et corvéables à merci par le Ministère de l'Éducation Nationale, qui annonce déjà que la « réforme » permettra à terme de faire baisser le nombre de postes au concours !

Les actuel-le-s contractuel-le-s jeté-e-s au rebut et des titulaires bloqué-es dans leurs mutations avec des emplois du temps encore plus dégradés

Les rectorats chargés de faire appliquer cette « réforme » n'ont pas reçu de moyens spécifiques. Que deviendront les actuel-le-s contractuel-le-s ? Ils et elles seront au chômage, remplacé-e-s par des étudiant-e-s sans véritable expérience de l'enseignement. Pour les titulaires, c'est l'assurance d'une difficulté accrue à obtenir une mutation, puisque des temps-plein vacants sont transformés en supports pour les M2 en responsabilité. C'est également, dans le secondaire, l'assurance d'emplois du temps encore dégradés, puisque l'emploi du temps des M2 en responsabilité devra être groupé sur deux jours. Et quel-le-s collègues accepteront d'encadrer les « stages » alors que l'indemnité associée à la fonction de tuteur n'a cessé d'être réduite ?

Et les élèves ?

On ne peut enseigner en pleine responsabilité face à des élèves qu'après une formation validée par un diplôme et un concours. Cette réforme est inacceptable en l'état. Pour rendre le métier attractif, il faut consacrer du temps et de l'argent à une formation de qualité.

La jeunesse n'a pas besoin d'être davantage précarisée !

Ce gouvernement doit admettre que former des enseignant-e-s est un investissement pour l'avenir et non une charge. Il doit retirer cette "réforme" ! Les étudiant-e-s et les personnel-le-s des INSPE en lutte appellent les collègues du secondaire et du primaire, et plus généralement les personnels de l'éducation à discuter de cette réforme et à s'organiser pour lui faire barrage !

Tout le monde est concerné .